

**École l'Oiseau Bleu
2021-2022**

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous sera transmise par Mozaïk Parents le 19 novembre 2021. <u>La rencontre de parents aura lieu le jeudi 25 novembre 2021.</u>
Premier bulletin	Le premier bulletin sera disponible sur Mozaïk Parents le 27 janvier 2022. Ce bulletin couvrira la période du 31 août 2021 au 23 décembre 2021 et comptera pour 40 % du résultat final de l'année.
Deuxième communication écrite	Une deuxième communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous sera transmise par Mozaïk Parents le 31 mars 2022. Les parents des élèves cheminant avec difficulté pourraient être conviés à une <u>rencontre entre le 28 et le 31 mars 2022.</u>
Deuxième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur Mozaïk Parents le 5 juillet 2022. Il couvrira la période s'échelonnant du 10 janvier 2022 jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Principales évaluations pour les élèves d'âge préscolaire	
<ul style="list-style-type: none"> – Agir sur le plan sensoriel – Communiquer 	<ul style="list-style-type: none"> – Mener un projet à terme – Interagir de façon harmonieuse – Construire sa compréhension du monde – Affirmer sa personnalité
<p>À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués selon les compétences travaillées en salle de classe. Les enseignants utilisent l'observation comme moyen privilégié pour la prise d'informations. Cette observation porte sur des attitudes, des comportements, des démarches, des stratégies et des réalisations. À la fin de l'année, ils seront évalués sur l'ensemble des compétences.</p>	

Principales évaluations pour les élèves d'âge primaire	
Épreuves obligatoires du Ministère de l'éducation (MEQ)	<p><u>Fin du 2^e cycle (4^e année)</u> : L'épreuve obligatoire du Ministère (MEQ) en français sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 10% du résultat final.</p> <p><u>Fin du 3^e cycle (6^e année)</u> : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français et en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 10% du résultat final.</p>
Épreuves obligatoires du Centre de services scolaires des Draveurs (CSSD)	<p><u>Fin du 2^e cycle (4^e année)</u> : L'épreuve obligatoire du Centre de services scolaire des Draveurs en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 10% de l'année.</p>

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres compétences : Une seule compétence transversale sera évaluée aux deux bulletins parmi celles-ci : organiser son travail, travailler en équipe, savoir communiquer et exercer un jugement critique.

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nathalie Trottier
Directrice